

Je signale mon arrivée

J'emménage sur le territoire de la CCBA, que faire ?

Mon logement dispose déjà de badge ou de bacs de collecte pour les ordures ménagères et les recyclables. Si ce n'est pas le cas ou bien si le volume ne correspond pas à la composition de mon foyer, je préviens la CCBA afin de [commander ou échanger des bacs ou badge](#).

J'avertis la CCBA de mon arrivée pour éviter de payer la part variable de TEOMi du précédent occupant grâce au formulaire.

[Formulaire à compléter](#)